

Image not found or type unknown



Le fermier ou preneur : droit de mettre en location ?

Par **PEPALUNAIR**, le **28/06/2016** à **14:59**

Bonjour,

Preneur sur une exploitation agricole où se trouvent aussi deux maisons d'habitation en location. le bailleur ou propriétaire perçoit les loyers de ces deux maisons d'habitation. Est-ce logique ? Le bail précise les parcelles louées en fermage où se trouvent les maisons mais rien sur la location.

Merci de vos réponses.